

---

**PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE  
SOCIALE DE LAVAL**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2021**

---

## PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

### TABLE DES MATIÈRES

	<b>Pages</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 11

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du  
**Pôle Régional d'Économie Sociale de Laval,**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Pôle Régional d'Économie Sociale de Laval** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lussier Labelle, CPA inc.*

**LUSSIER LABELLE, CPA INC.**

Par : Karine Labelle, CPA auditrice, CA

Laval, Québec  
Le 14 juillet 2021

# PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

4.

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Subventions		
Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)	110 000	100 000
Ville de Laval	100 000	100 000
Le Chantier de l'économie sociale - SISMIC	40 000	30 000
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (FARR)	70 000	70 000
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	-	15 000
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval	-	10 000
Emploi Canada	8 422	9 461
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	20 000	-
Subvention salariale temporaire du Canada	6 347	-
Revenus d'honoraires - LAB/Mobile	-	20 750
Revenus d'événement	-	1 642
Autres revenus	3 175	6 600
	<b>357 944</b>	<b>363 453</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires, charges sociales et honoraires contractuels	246 081	243 082
Honoraires professionnels	13 450	20 139
Formation	166	2 194
Activités du Pôle	52 641	55 429
Portrait, études et mémoires	-	1 954
Frais de communications et outils promotionnels	3 973	6 098
Frais de représentation	-	1 035
Frais de déplacement et d'hébergement	62	3 767
Fournitures de bureau	2 674	3 557
Frais de réunion	160	3 556
Cotisations et abonnements	240	451
Assurances	1 890	1 447
Télécommunications	863	2 247
Site Web	1 828	1 392
Loyer	11 070	18 509
Frais bancaires	995	1 012
Amortissement des immobilisations corporelles	1 295	1 048
	<b>337 388</b>	<b>366 917</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>20 556</b>	<b>(3 464)</b>

# PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

5.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

---

	2021 \$	2020 \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	26 963	30 427
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	20 556	(3 464)
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>47 519</b>	<b>26 963</b>

# PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

6.

**BILAN AU 31 MARS 2021**

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	124 069	60 279
Subventions à recevoir	57 000	3 000
Comptes clients et autres créances <i>[note 3]</i>	5 837	6 619
Charges imputables au prochain exercice	1 053	822
	187 959	70 720
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES <i>[note 4]</i></b>	3 409	4 704
	191 368	75 424
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer <i>[note 6]</i>	31 099	27 711
Revenus reportés	20 750	20 750
Apports reportés <i>[note 7]</i>	52 000	-
	103 849	48 461
<b>DETTE À LONG TERME <i>[note 8]</i></b>	40 000	-
	143 849	48 461
<b>ACTIF NET</b>		
<b>NON AFFECTÉ</b>	47 519	26 963
	191 368	75 424

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

 \_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# PÔLE RÉGIONAL D'ÉCONOMIE SOCIALE DE LAVAL

7.

## FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	20 556	(3 464)
Nouveaux apports reportés	52 000	-
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
Subvention – Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	(20 000)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	1 295	1 048
	53 851	(2 416)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Subventions à recevoir	(54 000)	19 000
Comptes clients et autres créances	782	1 776
Charges imputables au prochain exercice	(231)	823
Fournisseurs et charges à payer	3 388	(6 485)
Revenus reportés	-	20 750
	(50 061)	35 864
	3 790	33 448
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 553)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Dette à long terme	60 000	-
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	63 790	29 895
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	60 279	30 384
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	124 069	60 279

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la *Partie III* de la *Loi sur les compagnies du Québec*. Ses principaux objectifs sont de consolider et veiller à l'essor du réseau de l'économie sociale à Laval.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

#### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus d'honoraires, d'événement et autres revenus sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Matériel informatique	Solde dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Solde dégressif	20 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

#### Instruments financiers

##### Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions à recevoir et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer et de la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers [suite]

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse. Les équivalents de trésorerie comprennent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	1 636	364
Taxes à la consommation à recevoir	4 201	6 255
	<b>5 837</b>	<b>6 619</b>

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	5 005	2 522	2 483	3 547
Mobilier de bureau	2 009	1 083	926	1 157
	<b>7 014</b>	<b>3 605</b>	<b>3 409</b>	<b>4 704</b>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit de 40 000 \$, renouvelable annuellement. Les montants prélevés portent intérêt au taux de 6,70 %.

6. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2021 \$	2020 \$
Fournisseurs et charges à payer	8 244	7 814
Salaires et vacances à payer	21 566	19 094
Retenues à la source à payer	1 289	803
	<b>31 099</b>	<b>27 711</b>

7. APPORTS REPORTÉS

	Solde au début \$	Montants reçus ou à recevoir \$	Constatés à titre de produits \$	Solde à la fin \$
Chantier de l'économie sociale – FLAC	-	52 000	-	52 000

8. DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Emprunt de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt ni remboursement avant le 31 décembre 2022. Le remboursement du prêt, au plus tard le 31 décembre 2022, donnera lieu à une radiation de 20 000 \$ du prêt. Autrement, le 1 <sup>er</sup> janvier 2023, le prêt sera remboursable sur 36 mois. Le taux d'intérêt sera de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025. L'organisme, ayant l'intention de rembourser le prêt avant le 31 décembre 2022, a comptabilisé la radiation de 20 000 \$ dans les produits de subvention et présente la dette à son solde réduit.	<b>40 000</b>	-

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2021.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs et charges à payer et sa dette à long terme.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2021

---

### 10. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour ses locaux échéant en mars 2022. Les paiements minimums exigibles au cours du prochain exercice sont de 9 808 \$.